



Programme de formation

Rhema Conseil

Santé, sécurité et conditions de travail pour les dirigeants et managers

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de manager la prévention des risques professionnels en entreprise. Les principaux contenus seront les suivants :

- Repérer les enjeux de la santé et de la sécurité au travail ;
- Appréhender le cadre réglementaire et les responsabilités ;
- Connaître les acteurs SSCT et leurs prérogatives ;
- Manager la prévention et la maîtrise des risques ;

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Dirigeants, responsables ou référents Santé et sécurité, DRH, RRH, managers opérationnels.

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : 2 jours

Lieu / modalité : présentiel

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Utilisation de méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Analyse des besoins des participants et adaptation aux risques spécifiques.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Repérer les enjeux de la santé et sécurité au travail
 - Éléments de définition
 - Les enjeux de la prévention

- Se référer au cadre réglementaire qui s'applique à l'entreprise
 - Connaître les sources et textes fondamentaux
 - Connaître les responsabilités civiles et pénale, la faute, les sanctions
 - Recevoir et transmettre une délégation de pouvoir

- Connaître les acteurs SSCT et leurs prérogatives
 - L'employeur, le CSE, la CSSCT
 - Le médecin du travail, la CARSAT, l'inspection du travail

- Manager la prévention et maîtrise des risques
 - Identifier les dangers et situations dangereuses existantes et potentielles
 - Cadrer la démarche de prévention
 - Evaluer les risques
 - Supprimer et réduire les risques
 - Anticiper les situations de crise

Evaluer les RPS et agir en prévention

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place une politique d'entreprise intégrant la prévention des RPS. Les principaux contenus seront les suivants :

- Identifier les enjeux économiques, sociaux, humains de la prévention des RPS ;
- Connaître les obligations légales, les concepts liés à la prévention et les notions clés ;
- Comprendre la complexité et la pluralité des facteurs de risques et savoir les identifier ;
- Développer les pratiques permettant de prévenir les RPS ;
- Reconnaître les signaux d'alerte et gérer les situations individuelles.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Dirigeants, DRH, RRH, membres du CSE, référents en matière de prévention des RPS, managers

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : environ 7 h

Lieu / modalité : en présentiel

Tarifs :

En groupe : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation paritaire qui facilite les échanges de points de vue entre plusieurs parties prenantes.

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Les enjeux : la preuve par les chiffres, état des lieux en France, enjeux pour les entreprises.
- Connaître les obligations légales, les concepts liés à la prévention et les notions clés :
 - Les obligations de l'employeur
 - Distinguer les principales formes de RPS (stress, burn out, harcèlement moral)
 - Quizz de validation des connaissances
- Comprendre la complexité et la pluralité des facteurs de risques et savoir les identifier
 - Le modèle de Siegrist : modèle Effort / Récompense
 - Les 6 facteurs de RPS selon le collègue Gollac
 - Evaluation de situations porteuses de risques sur la base de cas pratiques et des expériences des participants.
- Développer les pratiques permettant de prévenir les RPS
 - Les différents niveaux de prévention
 - Concevoir un plan d'action
 - Adopter les postures appropriées
 - Etude de cas : pour chaque situation, les participants réfléchissent à des pistes d'action
- Reconnaître les signaux d'alerte et gérer les situations individuelles.
 - Détecter les signaux faibles et indicateurs de décompensations
 - Mise en situation : accompagnement d'un salarié en souffrance
- Quizz évaluation finale de la formation

Bâtir une politique d'égalité professionnelle H/F et négocier un accord

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de bâtir une politique en matière d'égalité professionnelle F/H. Les principaux contenus seront les suivants :

- Identifier les enjeux liés à l'égalité professionnelle ;
- Citer les obligations légales en matière d'égalité professionnelle;
- Calculer l'index égalité professionnelle ;
- Diagnostiquer les problématiques de l'entreprise en matière d'égalité professionnelle ;
- Construire un plan d'action et proposer des mesures à intégrer à un accord.

Démarche et moyens pédagogiques

- Alternance permanente entre théorie et pratique
- Application immédiate avec des exercices et cas pratiques
- Documents et outils téléchargeables à l'issue de la formation
- Contrôle des connaissances : QCM initial et final

Public concerné :

Dirigeants, DRH, RRH, membres du CSE, référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Prérequis :

Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Durée : environ 7 h

Lieu / modalité : présentiel

Tarifs : nous consulter

Formatrice : Marine Hamon

Les + :

Formation paritaire qui facilite les échanges de points de vue entre plusieurs parties prenantes.

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

Programme détaillé

La formation utilise des méthodes pédagogiques basées sur la participation active des stagiaires.

- Les enjeux : la preuve par les chiffres, état des lieux des inégalités en France.
- Connaître les obligations légales
 - Les fondamentaux législatifs en matière d'égalité professionnelle F/H ;
 - Les nouvelles obligations issues de la loi Rixain ;
 - Les obligations de négociation.
- Bâtir une politique d'égalité professionnelle
 - Etablir un diagnostic ;
 - Les concepts clés : mixité, plafond de verre, écarts de rémunération ;
 - Focus sur la méthode des décrets.
- Négocier un accord
 - Choisir les domaines d'action prioritaires ;
 - Fixer des objectifs de progression, des actions permettant de les atteindre et des indicateurs chiffrés.